

**CHAPITRE 11 :**

***NOMS ET QUALITES DES AUTEURS DE L'ETUDE D'IMPACT***



## DENOMINATION DES AUTEURS

Article R.122-5 II du Code de l'Environnement (10°)

Le présent dossier a été établi par la société :

# MARTOIA CARRIERES

MARTOIA CARRIERES T.P.

263, Rue de Guille  
73300 Saint Jean de Maurienne,

représentée par Monsieur Jean Yves MARTOIA agissant en qualité de gérant  
et Monsieur Florent MARTOIA responsable technique  
assurant le suivi du dossier  
David Clerc Géomètre a produit les plans topographiques

La construction du dossier a été conduite en collaboration avec le bureau d'études :



### Agence de Lyon

Parc Club Moulin à Vent – Bâtiment 51  
33, Avenue du Docteur Lévy  
69693 VENISSIEUX CEDEX

Tél : 04 78 78 80 60

Représenté par : Pierre LAMY, *Expert environnement Hydrogéologue*

La conception de l'exploitation a été conduite par Pierre LAMY,  
avec Christian JULIEN expert CAO ENCEM

*Le paysage a été traité par Anne-Claire SIRAMI, paysagiste ENCEM*

*L'étude écologique a été élaboré par Laura LUGRIS et Ivan MOURER écologues*

*Alexandre MATHY **SAGE Ingénierie** est intervenu pour les aspects de stabilité.*

